



Cette annexe liste les dispositions proposées par l'exploitant et développées au §3.

Libellé de la disposition
Dispositions relatives au volet risques (§3.1)
Dispositions relatives à la conformité de l'installation (§3.1.1)
Traitement de l'événement anormal de fabrication des crayons MOX
Dispositions relatives aux accidents sans fusion du cœur (§3.1.2.1)
Augmentation de la pression des accumulateurs en eau borée du système d'injection de sécurité
Elargissement de la démonstration de sûreté nucléaire relative aux accidents
Prise en compte dans le Rapport de Sûreté de l'abaissement de la limite d'activité du circuit primaire en Iode 131
Limitation des mouvements de grappes de régulation du groupe « R »
Vérification de la corrélation de flux critique pour des assemblages combustibles déformés
Vérification de la limite de flambage des grilles d'un assemblage combustible
Elargissement des études du domaine complémentaire

Ajout d'un dispositif de prélèvement du fluide primaire en état d'arrêt en aval de l'échangeur CEPP (Circuit d'Etanchéité des Pompes Primaires)
Implantation d'un piquage sur la double enveloppe des circuits RIS et EAS
Dispositions relatives aux agressions (§3.1.2.2)
Elargissement de la démonstration de sûreté nucléaire relative aux agressions
Diminution des charges calorifiques
Asservissement de la vanne d'isolement du circuit hydrogène avec la détection incendie (risque de jet d'hydrogène enflammé)
Amélioration de la robustesse de l'installation vis-à-vis du risque incendie
Protection de la piscine d'entreposage du combustible vis-à-vis du risque incendie
Renforcement de la disponibilité du système d'évacuation de la puissance résiduelle de l'enceinte « Noyau Dur » (EAS-ND) et fiabilisation de la distribution électrique
Protection des locaux sensibles à l'indisponibilité des systèmes fixes d'aspersion en cas d'incendie
Prévention de l'entrée d'air dans le système de traitement des effluents gazeux hydrogénés
Mise en place d'une manchette de raccordement sur le système de stockage de gaz
Prévention du risque d'explosion dans les locaux batteries
Protection de tuyauteries sur l'îlot nucléaire, vis-à-vis de l'explosion
Analyses fonctionnelles de sûreté nucléaire vis-à-vis de l'explosion interne et prévention du risque dans le bâtiment réacteur
Protections additionnelles vis-à-vis de l'explosion interne
Perte totale des sources électriques en situations grands chauds
Perte totale des sources électriques en situations grands chauds avec une température élevée au-delà du dimensionnement
Protection contre la tornade (grilles)
Protection contre la foudre
Dispositions relatives à la piscine d'entreposage du combustible « BK » (§3.1.2.3)
Doublement du dispositif d'isolement automatique de la ligne d'aspiration de la piscine BK
Ecran de protection contre l'incendie entre les 2 pompes de refroidissement de la piscine BK
Etudes complémentaires pour la sûreté des piscines du bâtiment réacteur (BR) et du bâtiment combustible (BK)
Retour à un état sans ébullition de la piscine BK après un accident ou une agression
Complément d'étude vis-à-vis du risque séisme
Dispositions relatives aux accidents avec fusion du cœur (§3.1.2.4)
Elargissement de la démonstration de sûreté nucléaire relative aux accidents avec fusion du cœur
Remplacement de matériels existants non qualifiés à l'accident avec fusion du cœur
Lignes fixes pour le traitement des eaux contaminées dans le bâtiment réacteur et modules mobiles de traitement des eaux contaminées

Mise en œuvre d'une ligne d'injection et d'un dispositif mobile de substitution au dispositif EAS-ND
Réinjection des effluents du bâtiment combustible dans le bâtiment réacteur
Mise en place d'une mesure de niveau d'eau dans les puisards du bâtiment réacteur
Secours électrique de la détection de percée de la cuve par le DUS et mise en place détection étalement corium dans le local d'instrumentation du cœur (RIC)
Epaississement du radier du bâtiment réacteur
Renforcement des murs entre le local d'instrumentation interne du cœur et la zone des puisards du bâtiment réacteur
Mise en place de paniers de tétraborate de disodium décahydraté dans les puisards du bâtiment réacteur
Renforcement de la tenue du dispositif d'éventage et de filtration de l'enceinte U5 au séisme de niveau SMS
Protection des composants de la chaîne de mesure « gamme large » de la pression de l'enceinte de confinement situés dans les principaux locaux électriques de la voie de sûreté B
Dispositions sûreté transverses à plusieurs objectifs de sûreté (§3.1.2.5)
Dispositions Noyau Dur (§3.1.2.5.1)
Conduite Noyau Dur
Contrôle-Commande Noyau Dur
Alimentation de Secours des Générateurs de vapeur Noyau Dur (ASG-ND) et appoint Noyau Dur aux piscines BR et BK
Pompe d'Injection aux Joints des Groupes MotoPompes Primaires « Noyau Dur » (PIJ-ND)
Information représentative de l'efficacité de la borication haute pression en situations Noyau Dur
Détection d'une situation de perte totale de la source froide (H1) robuste au séisme Noyau Dur
Arrêt automatique du réacteur et information d'un « séisme significatif », robustes au Noyau Dur
Robustesse au séisme Noyau Dur de tuyauteries
Renforcement au séisme Noyau Dur du Circuit Primaire Principal, du Circuit Secondaire Principal et supports DRR (Dossiers de Référence Réglementaire)
Robustesse aux cas de charge Noyau Dur (dont Séisme Noyau Dur)
Traçage RRB et remplacement de mesures de niveau de la bache PTR
Ajout d'une chaîne de mesure de niveau analogique de la piscine d'entreposage du combustible, robuste au Noyau Dur
Mesures de niveau Tout ou Rien en piscine BR
Exutoire vapeur en situation Noyau Dur
Appoint Noyau Dur par le haut de la piscine d'entreposage du combustible
Protections contre la tornade Noyau Dur
Prises électriques 220V en salle de commande secourues par le DUS
Centre de Crise Local (CCL)
Réfrigération salle de commande à long terme
Autre disposition (§3.1.2.5.2)

Accessibilité des intervenants en situation accidentelle pour des actions en local
Dispositions relatives au volet inconvénients (§3.2)
Création d'une enceinte ventilée avec filtration iode autour de certains équipements du système de collecte des effluents de l'îlot nucléaire (RPE)
Dispositions relatives à la poursuite du fonctionnement après 40 ans (§3.3)
Maintien de la qualification aux conditions accidentelles chaîne KRT haut flux gamma BR
Maintien de la qualification des armoires et coffrets du système de distribution électrique de l'alimentation de secours